



Conseillère / conseiller en relations de travail

Période d'affichage

Jusqu'au 2 juin à 17 heures

Date d'entrée en poste

À convenir

Lieu de travail

Pavillon Alphonse-Desjardins, Université Laval

Salaire

88 879 \$ à 124 830 \$

Tu fais preuve d'un fort esprit d'équipe? Tu te définis à la fois par une approche de travail structurée et par tes compétences interrelationnelles? Tu as une excellente capacité d'argumentation et de négociation? Voici l'occasion rêvée de te joindre à notre belle équipe engagée!

L'APAPUL est à la recherche d'une personne ayant une expérience démontrée en relations de travail. En te joignant à notre équipe, tu disposeras d'un équilibre de travail enviable (horaire flexible, travail hybride). Tu bénéficieras d'une libération syndicale te permettant de maintenir ton lien d'emploi avec l'UL, de bénéficier des avantages de la convention collective, et ce, tout au long de ton mandat à l'APAPUL.

Notre organisation

L'APAPUL est un syndicat indépendant et dynamique regroupant plus de 1 700 personnes professionnelles. Nos valeurs reposent sur une pratique de relations de travail basée sur les intérêts et une offre de services diversifiée.

Compétences recherchées

- Planification et organisation
- Persuasion et influence
- Créativité dans la résolution de problèmes
- Collaboration et ouverture
- Éthique et rigueur

Profil recherché

- Bonnes connaissances en santé et sécurité au travail
- Bonnes connaissances en droit du travail

Sommaire de la fonction

La personne conseillère en relations de travail agit comme représentante des membres du personnel administratif professionnel de l'Université Laval en leur fournissant un support-conseil et des services en matière de relations de travail. Elle agit également comme porte-parole de certains comités.

Responsabilités principales

- Conseille et accompagne les membres qui font face à des problématiques dans leur milieu de travail ou dans leur carrière professionnelle en tenant compte des divers enjeux personnels et organisationnels. Réfère les personnes aux organismes ou spécialistes appropriés, lorsque nécessaire.
- Assure un rôle-conseil stratégique auprès de la présidence en matière de relations de travail. En collaboration avec la présidence, contribue à l'établissement des stratégies de relations de travail.
- Assure un service d'interprétation et d'assistance aux membres sur leurs droits et obligations en vertu de la convention collective.
- Accompagne les membres lors de rencontres avec l'employeur dans les situations de règlement de conflit ou toutes autres situations liées à l'emploi le nécessitant.
- Fait la promotion de l'Association et représente cette dernière auprès de ses membres.
- Analyse et documente les dossiers. Négocie avec les représentants de l'employeur en matière de relations de travail notamment en vue du règlement de dossiers de membres ou de griefs.
- Contribue à la rédaction de griefs et d'ententes pour l'Association et ses membres.
- Conçoit, coordonne, offre et évalue des ateliers, formations, séances d'information ou de sensibilisation destinées aux membres.
- En lien avec son domaine d'expertise, produit des analyses, rapports, sondages et statistiques, et formule des recommandations en soutien à la prise de décision par la direction de l'Association.
- Anticipe les impacts des actions et des prises de décision et contribue au déploiement des stratégies appropriées.
- Coordonne les activités de certains comités de l'Association. Siège à titre de représentant de l'Association à des comités paritaires.
- Agit à titre de personne-ressource auprès de l'assemblée générale, de la présidence, de la direction, des membres du conseil d'administration et du conseil professionnel et réalise les mandats qui lui sont confiés par ces instances.
- Effectue une veille informationnelle des développements dans son domaine d'activités et diffuse les éléments d'intérêts aux personnes concernées.
- Accomplit temporairement des tâches d'un poste connexe ou inférieur lorsque requis.

Note

La liste des tâches et responsabilités principales ci-dessus énumérées est sommaire et indicative. Il ne s'agit pas d'une liste complète et détaillée des tâches et responsabilités susceptibles d'être effectuées.

Scolarité et expérience

Grade universitaire de 1^{er} cycle dans une discipline appropriée et quatre (4) années d'expérience pertinente en relations de travail;

Grade universitaire de 2^e cycle dans une discipline appropriée et deux (2) années d'expérience pertinente en relations de travail; ou

Une combinaison de scolarité ou une combinaison d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences normales.

Ça t'intéresse?

Envoie-nous une lettre de motivation et ton CV à l'adresse apapul@apapul.ulaval.ca.

Pour information, contactez Marylène Cloutier, directrice administrative au 418 656-3133 ou à marylene.cloutier@apapul.ulaval.ca.